



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

*Conseil Electoral Provisoire*

Réf. : CEP / DC / 027-2526

## NOTE DE PRESSE

### DÉBUT RÉUSSI DES OPÉRATIONS D'INSCRIPTION DES ÉLECTEURS

Le Conseil électoral provisoire (CEP) lance, avec succès, le lundi 20 juillet 2026, les opérations d'inscription des électeurs dans le pays. Comme annoncé, neuf (9) départements géographiques, à l'exception du département de l'Ouest, étaient concernés par ce lancement officiel.

Présents sur le terrain, les Conseillères et Conseillers ont procédé, au cours de cette journée, à l'ouverture officielle de plusieurs Centres d'inscription et de vote (CIV), dans les chefs-lieux des départements concernés.

Munis de leur Carte d'identification nationale valide, divers citoyens et citoyennes en ont profité pour se faire enregistrer sur le registre électoral dans la perspective des prochains scrutins.

Les opérations se poursuivent et s'étendront progressivement dans tous les départements et les différentes communes du pays.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire le processus électoral de manière inclusive, impartiale et transparente, dans le respect des principes d'indépendance, d'intégrité, de responsabilité et du droit de chaque citoyen à participer à la vie démocratique du pays.

Pétion-ville, le 20 juillet 2026.-

Pour authentification : (509) 4420 – 6006 / 3686-8423

